



## Brest à la pointe du développement d'une filière EMR en Bretagne



### ► Une structure publique collective de développement créée par les acteurs institutionnels locaux

Créé en 1971, le Syndicat Mixte pour le développement de Brest Iroise (SMBI) est un établissement public composé de la Région Bretagne, du Conseil Général du Finistère, de Brest métropole océane et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest.

Le SMBI est chargé d'actions collectives visant au développement économique et social de Brest et sa région, en particulier dans les domaines d'activités liés à la mer et à ses ressources. Dans ce cadre, il peut en particulier procéder à des études, acquérir et aménager des espaces et réaliser des investissements industriels et portuaires.

Il a, depuis sa création, participé et contribué au développement du port de Brest (forme de radoub n°3, poldérisa-

tion,...). En 1978, il est devenu concessionnaire du polder du port de Brest, réserve foncière de plus de 40 hectares au cœur du projet de développement du port de Brest.

En 2010, le SMBI a porté un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recensement des industriels intéressés par le développement d'activités autour des EMR sur le port de Brest, première étape de la création

d'une filière industrielle pour laquelle le SMBI accompagne la Région Bretagne dans ses différentes actions.

### ► Brest et les EMR : une légitimité et une évidence

Tous les maillons de la filière naissante des énergies marines renouvelables sont fortement représentés à Brest. Le premier rang européen occupé par la recherche marine brestoïse et finistérienne est la principale rai-

#### Contribution de :

- Syndicat Mixte pour le développement de Brest Iroise

c/o Bmo – 24 rue Coat-ar-Gueven – BP 92242 –  
29222 Brest cedex 2

Tél. : 02 98 33 50 42

Email: [smbi@brest-metropole-oceane.fr](mailto:smbi@brest-metropole-oceane.fr)

son de cette implication, initialement au sein de l'Ifremer, puis au sein de l'Université de Bretagne Occidentale et maintenant élargie à l'ensemble de la communauté scientifique locale concernée par les sciences marines. La recherche/développement sur les EMR est en partie portée par le Pôle de compétitivité Mer Bretagne. Cela se traduit principalement par la mise en œuvre de projets industriels ou tertiaires associant recherche et entreprises. L'Institut national France Energies Marines a été installé à Brest en 2012. Son rôle est de faciliter la concrétisation de la filière des EMR en France : mise en œuvre des sites d'essais en mer, réalisation d'études, mise au point des procédures, élaboration des normes, ..

Une formation post-ingénieur de chefs de projets EMR a été initiée il y a trois ans par l'ENSTA, en partenariat avec plusieurs établissements brestois.

Plusieurs organismes concernés par la gouvernance et le dialogue des usagers de la mer sont également présents : la Préfecture maritime, l'Agence nationale des aires marines protégées notamment.

Dans le domaine industriel, DCNS a créé à Brest son centre d'ingénierie chargé de porter la recherche-développement du groupe dans les différentes technologies des EMR. DCNS a également déjà construit à Brest un premier prototype d'hydrolienne, et prépare la construction en 2014 à Brest d'un prototype d'éolienne flottante. Brest et son port disposent d'un potentiel et d'atouts industriels reconnus au travers des activités navales et métallurgiques historiquement et durablement implantées dans le port du Ponant.

### ► Le parc éolien en mer de Saint-Brieuc : un projet précurseur et des premiers engagements pour le développement d'une filière industrielle liée aux EMR en Bretagne

L'appel d'offres lancé par l'Etat stipule que l'attribution des différents champs aux candidats tient compte « en plus des conditions de réalisations économiques et environnementales, de la qualité du projet de développement industriel et social intégré aux dossiers de candidature.

Ce même appel d'offres stipule en outre que « les candidats sont tenus de décrire les capacités portuaires nécessaires, existantes et à créer, à la réalisation des opérations industrielles de fabrication, de transport et d'installation ».

Le consortium Ailes Marines, lauréat de cet appel d'offres pour le futur parc éolien en mer de Saint-Brieuc, mentionne dans les documents soumis au présent débat public que « L'une des priorités du projet est de participer activement à la création de cette filière industrielle, porteuse d'emplois, en y associant notamment les acteurs bretons : installations portuaires, entreprises de toutes tailles, organismes de formation, etc... ».

### ► Des enjeux économiques et des retombées industrielles majeures pour le bassin d'emploi brestois

Le consortium Ailes Marines privilégie pour les éoliennes du champ de Saint-Brieuc la réalisation de fondations de type jacket (treillis en acier). La sous-station électrique sera formée d'une plateforme regroupant les composants électriques et reposant également sur une fondation de type jacket.

Deux groupes industriels, Eiffage et STX France, sont pressentis par Ailes Marines pour la fourniture des 100 fondations du projet, de la sous-station électrique et de sa fondation. Un des critères de sélection d'Ailes Marines porte sur la mobilisation par l'industriel retenu d'une chaîne d'approvisionnement privilégiant les entreprises bretonnes.

Ailes Marines travaille avec Eiffage et STX France à la localisation dans le port de Brest d'une usine de fabrication des fondations et de la sous-station électrique du futur parc. La réalisation de cette usine à Brest offre la perspective à des PME locales et régionales de participer à la fabrication de composants ou d'éléments de sous-ensembles (pieux, plateformes, tubes, équipements électriques, etc.). Un travail d'identification et de qualification de fournisseurs potentiels issus du tissu économique breton est en cours de réalisation. Plusieurs secteurs d'activités seront concernés, sous la forme de travaux de sous-traitance, ou pour la fourniture de pièces : travail des métaux et de l'acier, peinture industrielle, grenailage, travaux d'électricité basse et moyenne tension pour milieu offshore, manutention / levage, logistique et transport spécialisé, ... Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà été contactées par Eiffage et/ou STX France en vue d'une éventuelle collaboration.

Ailes Marines considère que les phases de fabrication et d'installation du projet éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc mobiliseront 2 000 emplois directs, dont la moitié en Bretagne.

Parmi les emplois dédiés à la fabrication des éléments du parc et à leur installation, 700 seront directement liés au site brestois de fabrication des fondations et de la sous-station électrique : 500 pour la conception et la fabrication des fondations, 200 pour la conception et la fabrication de la sous-station électrique. La phase d'installation en mer (ingénierie, management, logistique et installation) mobilisera 300 personnes, dont certaines seront en charge des opérations de manutention portuaire et de transport maritime depuis le port de Brest jusqu'au site d'implantation.

À ces emplois directs, il faut ajouter les emplois indirects découlant de la sous-traitance industrielle et des services, qui permettront de répondre aux besoins des employés et de leurs familles pour l'hébergement, la restauration, le transport, les activités de loisirs.

Au-delà du marché français, les maisons mères des entreprises du consortium Ailes Marines, IBERDROLA et EOLE RES, travaillent au développement à l'international, notamment au Royaume-Uni et en Allemagne, de plusieurs projets éoliens en mer importants, offrant ainsi une réelle opportunité d'accès à ces marchés à leurs partenaires et à leurs fournisseurs.

Le port de Brest étant très bien situé géographiquement pour pouvoir fournir les projets éoliens en mer du Royaume-Uni, cela confère un atout supplémentaire à l'ensemble des entreprises locales qui seront déjà partenaires ou fournisseurs du projet Ailes Marines.

### ► L'ambitieux projet de développement du port de Brest

Le Conseil régional de Bretagne est propriétaire des ports de Brest, Lorient et Saint Malo depuis le 1er janvier 2007. L'Assemblée régionale a adopté en 2010, à l'unanimité, une stratégie portuaire régionale qui fixe les grandes orientations pour ses trois ports, qui comprend un projet ambitieux de développement du port de Brest à l'horizon 2016-2017.

Ce projet se décline en deux axes. Il s'agit d'accroître d'une part l'activité économique du port grâce à une accessibilité maritime renforcée, permettant l'accueil de navires de taille plus importante et le développement du trafic conteneur sur des lignes régulières. Le projet de développement vise d'autre part à accueillir et développer les industries liées aux énergies marines par la réalisation d'infrastructures maritimes et l'aménagement des

surfaces disponibles du polder. Cet aménagement permettra dès 2016 l'implantation des industries liées à l'éolien offshore posé, à l'éolien flottant ou à l'hydrolien.

Sur le plan technique, le port de Brest représente un espace d'accueil privilégié pour toute activité de fabrication et d'assemblage des éoliennes qui seront installées dans le champ de Saint-Brieuc. Les industriels y disposeront d'un quai dédié, ainsi que d'un quai lourd permettant la manutention des éléments d'éoliennes et de surfaces terrestres pour la construction, l'assemblage et l'entreposage de ces éléments, et en particulier la réalisation des fondations. L'accès maritime à ces infrastructures sera garanti et permettra le transport des éoliennes par la mer.

Le calendrier du projet est compatible avec les besoins des industriels des énergies marines. Des protocoles de réservation entre la Région et les industriels ont été signés ou sont sur le point de l'être et démontrent l'engagement du port de Brest à être au rendez-vous.

Devant la perspective de développement de cette filière industrielle liée aux énergies marines renouvelables à Brest, les acteurs locaux regroupés au sein du Syndicat Mixte pour le développement de Brest Iroise : Conseil général du Finistère, Brest métropole océane et Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest, se sont engagés financièrement aux côtés de la Région Bretagne pour faire aboutir ce projet.

Enfin, la concertation publique menée par la Région sur ce projet a montré l'attachement des citoyens à faire du port de Brest un port tourné vers les énergies marines renouvelables, au sein d'une offre portuaire globale à l'échelle de la Bretagne.





## ►► Des perspectives d'avenir pour le port de Brest et les industriels locaux

Les projets EMR en France et en Europe vont générer de nouveaux trafics maritimes dont Brest et les ports bretons doivent pouvoir bénéficier.

Le projet de développement du port de Brest va doter ce dernier de nouvelles capacités industrialo-portuaires adaptées tant à l'accueil de navires de grande taille ou spécialisés dans le transport de grandes structures qu'à la manutention de colis lourds et de grandes dimensions.

Au-delà de l'éolien posé, ces nouvelles installations et implantations industrielles permettront à Brest de se positionner sur l'ensemble des technologies EMR qui vont se développer dans les années à venir.

A terme, Brest doit devenir une plateforme industrialo-portuaire incontournable pour tous les projets EMR en Europe.

## ►► Conclusions

Les Energies Marines Renouvelables offrent de formidables perspectives écologiques et économiques pour notre territoire.

Des perspectives écologiques situées au cœur du dispositif de transition énergétique du pacte électrique breton.

Des perspectives économiques par la création d'une nouvelle filière industrielle pour laquelle la Bretagne - et Brest en particulier - a des atouts majeurs et une réelle légitimité à faire valoir.

Ces opportunités se concrétiseront par la mobilisation générale et concertée de tous les acteurs.

Dans ce cadre, le projet de parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc constitue une avancée décisive et un élément déclencheur clé pour traduire ces ambitions dans les faits.

Le SMBI et ses membres soutiennent pleinement ce projet et se mobilisent au quotidien pour sa réussite avec le souci constant d'un développement durable et équilibré associant économie, emploi et préservation de l'environnement.



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédits photos : Brest métropole océane ; Bretagne Développement Innovation.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 000 exemplaires.  
©Vae Solis Corporate